DIVERS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE NORDHOUSE

Plan local d'urbanisme
Révision allégée n°1

Par arrêté municipal du 09/02/2023, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :
- la réduction du périmètre d'un espace boisé classé, en 3 zones ponctuelles, le long de la RD788, côté Nord, en vue de permettre la réalisation d'une piste cyclable.
L'enquête se déroulera sur une durée de 33 jours consécutifs :
du lundi 13 mars 2023 à 9h00 au vendredi 14 avril 2023 à 11h00
Monsieur PERIN, inspecteur divisionnaire de la DGFIP retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/revision-allegee-n-1-du-plu-de-nordhouse
Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :
- Le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h00
- Le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h00
- Le Samedi de 8h à 11h00
Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :
- Samedi 18 mars 2023 de 8h00 à 11h00
- Jeudi 23 mars 2023 de 16h00 à 19h00
- Mercredi 5 avril 2023 de 8h00 à 12h00
- Vendredi 14 avril 2023 de 8h00 à 11h00
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à la mairie, sise 1 rue du Maréchal Leclerc – 67150 NORDHOUSE- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
revision-allegee-n-1-du-plu-de-nordhouse@mail.registre-numerique.fr
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante :
https://www.registre-numerique.fr/revision-allegee-n-1-du-plu-de-nordhouse
Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.
L'autorité responsable du projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme est la commune de Nordhouse représentée par son Maire Jean-Marie ROHMER et dont le siège administratif est situé 1 rue du Maréchal Leclerc à 67150 NORDHOUSE.
Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse.
Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête. Ils seront également publiés sur le site internet de la commune et sur le site de l'enquête publique pendant la même durée.

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Thomas EHRHARDT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, CRPCEN 67072, le 8 mars 2023, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.
ENTRE :
Monsieur Eric Michel CROIZET et Madame Frédérique Anne LEJEUNE, demeurant ensemble à HINDISHEIM (67150) 21 rue Principale.
Monsieur est né à CARMAUX (81400) le 3 mars 1969, Madame est née à STRASBOURG (67000) le 6 mai 1978.
Mariés à la mairie de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN (67400) le 29 septembre 2007 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.
Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

SCP Laurent et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à SOULTZ SOUS FORÊTS le 10 mars 2016, Monsieur Thierry Ernest Frédéric SCHNEIDER, en son vivant ouvrier, demeurant à 67250 SOULTZ SOUS FORETS, 3A impasse des Sept Fontaines, décédé le 6 novembre 2022 à SOULTZ SOUS FORETS, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Olivier EDER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, suite à l'envoi en date du 13 mars 2023 (sous RN° 25.424).
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Olivier EDER, notaire à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, chargé du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Olivier EDER, notaire.

SCP Laurent et Olivier RITTER
Notaires associés
2 rue des Aulnes
67360 WOERTH
Tél. 03 88 09 30 03

ENVOI EN POSSESSION

Par testament olographe en date à GRIESBACH le 11 juillet 2000, Madame Elfriede MAHLER, en son vivant retraitée, demeurant à GUNDERSHOFFEN-Griesbach, 9 rue de Paris, décédée le 5 janvier 2023 à HAGUENAU, a institué des légataires universels.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Maître Olivier RITTER, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le greffe du Tribunal de Proximité de Haguenau, suite à l'envoi en date du 13 mars 2023 (sous RN° 25.412).
Les oppositions pourront être formées auprès de Maître Olivier RITTER, notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour insertion.
Me Olivier RITTER, notaire associé.

COOPÉRATIVE AGRICOLE DE NIEDERROEDERN ET ENVIRONS

Au centre du Village, 1 rue de la Gare
67470 Niederroedern
N° Siret : 7787 8950300019 code APE : 512A Agrée 67/527
Coopagri.nieder@gmail.com
Tél. 03/88/86/15/17

AVIS DE CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

Les associés coopérateurs de la Société coopérative agricole de Niederroedern et environs sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et en Assemblée Générale Extraordinaire le vendredi 31 mars 2023 à 19h30 au Restaurant le Petit Stamm, 9 route de Buhl 67690 HATTEN, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale ordinaire annuelle
- Ouverture de la séance, constitution du bureau et constatation du quorum,
- Rapport du Conseil d'Administration aux associés sur les opérations sociales de l'exercice clos le 30 septembre 2022.
- Rapport du Commissaire aux comptes.
- Examen et Approbation des comptes,
- Quitus au Conseil d'Administration,
- Affectation du résultat,
- Approbation des conventions réglementées,
- Constatation des variations du Capital Social.
- Renouvellement partiel du Conseil d'Administration.
- Fixation de la somme globale de l'indemnité compensatrice du temps consacré à l'administration de la coopérative allouée aux administrateurs,
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Résolutions de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire
- Validation de la transformation de la coopérative en SICA sous forme de SAS,
- Adoption des nouveaux statuts de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
Les associés-coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant la date de cette assemblée, de prendre connaissance, au siège de la coopérative, du rapport du Conseil d'Administration, du rapport sur les conventions réglementées, du rapport du commissaire aux comptes, du document prévu au III de l'article L 521-3-1, des comptes annuels, du projet des statuts et du texte des résolutions proposées.
Le Président du Conseil d'Administration.

ASSOCIATION

Il a été inscrit le 13/03/2023 au registre des associations du TRIBUNAL DE PROXIMITE D'ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN Volume 48 - Folio 15 l 'association : **LATITUDE 67** ayant son siège à 32 rue des Roses 67640 LIPSHEIM.
Les statuts ont été adoptés le 13/01/2023.
L'association a pour objet : distribution de matériel lors de raids humanitaires.
La direction se compose de :
Président - Monsieur Nicolas MEYER
Trésorier - Monsieur Baptiste HIRLI
Secréraire - Madame Rania ChAANOUN

CONSTITUTION

Etude de Maîtres Nicolas CHAPOUTOT et Thomas EHRHARDT
notaires associés
à OSTWALD (Bas-Rhin)
48 rue du Général Leclerc

ALICE & PHILIBERT

Suivant acte reçu par Me Thomas EHRHARDT, notaire associé à OSTWALD (67540), 48, rue du Général Leclerc, le 28 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ALICE & PHILIBERT
Siège : 17b Rue des Platanes - 67640 FEGERSHEIM
Forme : Société Civile Immobilière
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Objet :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Capital social : 649.000,00 €, divisé en 649 parts, de 1.000,00 € chacune, réparties entre les associés proportionnellement au montant de leurs droits dans le capital social.
Apport en numéraire : 1.000,00 €
Apport immobilier : 648.000,00 €
La nue-propriété de deux maisons à usage d'habitation et un bâtiment accessoire, sis à OSTWALD (67540), 17 Rue du Maréchal Foch, cadastrés Section 5 n'197/49 "Rue du Maréchal Foch" d'une contenance de 6,49 ares et Section 5 n'297/49 "Rue du Maréchal Foch" d'une contenance de 11,31 ares, évaluée à 648.000,00 €.
Gérant : Monsieur Olivier DEBES, demeurant à FEGERSHEIM (67640), 17b Rue des Platanes, sans limitation de durée.
Clause d'agrément : Toutes les mutations entre vifs font l'objet d'un agrément de l'assemblée générale des associés à l'unanimité, sauf la cession de parts sociales à l'un des associés.
Sont également soumises à agrément toute mutation par décès par un vote des associés à hauteur des deux tiers, ou à l'unanimité s'il reste deux associés.
Immatriculation au RCS de : STRASBOURG
Pour avis
Le notaire.

AGEM EXPERTISE & CONSEIL
67530 BOERSCH
Tél. 0388 481 555
contact@agemexpertise.com

SCI MAJELINE

Suivant acte SSP du 3 mars 2023, il a été créé pour une durée de 99 années, une société civile dénommée SCI MAJELINE à capital variable, initial souscrit de 1 234 €, minimum de 1 234 € et maximum autorisé de 2 500 000 €, qui sera immatriculée au RCS de COLMAR et ayant pour objet « l'acquisition, la détention, l'administration d'un immeuble situé à 67140 BARR 44 rue de la Fontaine, dans le cadre de l'organisation du patrimoine social en vue d'en faciliter la gestion et la transmission afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés, la mise à disposition à titre gratuit de tout ou partie des biens immobiliers au profit d'un ou plusieurs associés, l'exploitation éventuelle par bail de ce bien ou des droits immobiliers en dépendant, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à ces objets et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, si nécessaire, l'emprunt sous toutes formes de tous fonds et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties ». Le siège social a été fixé à 67140 BARR 44 rue de la Fontaine et Monsieur RICHTER Jean-Louis et Madame RICHTER Marie-Line demeurant 67360 WALBOURG 31 Grand'Rue ont été nommés gérant pour une durée illimitée. Par ailleurs, les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou à titre gratuit, sauf entre les premiers associés ou à leurs descendants ou leurs ascendants, qu'après agrément par les associés devant statuer à la majorité de plus de la moitié des voix auxquelles donnent droit les parts formant le capital social.

SCI YMO

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 janvier 2023, à Illkirch-Graffenstaden.
Dénomination : SCI YMO
Forme : Société civile immobilière
Objet : la propriété, l'administration et l'exploitation par location ou autrement de tous biens meubles et immeubles qui lui appartiendront et généralement toutes opérations civiles se rattachant à cet objet.
Durée de la société : 99 années.
Capital social fixe : 100 euros.
Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : Agrément unanime desassociés.
Siège social : 24 rue de la Gravière, 67400 Illkirch Graffenstaden.
La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.
Gérant : Madame Yalda AZIMI-TABRIZI, demeurant 76 Route du Polygone, 67100 Strasbourg.
Pour avis.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES, CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE
FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

HOME CLOTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 3, rue de Molsheim,
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE en cours

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAVERNE du 03.03.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HOME CLOTURE
Siège : 3, rue de Molsheim 67700 SAVERNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : Achats – Ventes – Pose de clôture de toute nature - Pergolas
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Filipe DA SILVA PEREIRA demeurant 8, route de Henridorff 57370 WALTEMBOURG
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Saverne.
Pour avis
Le Président

SCCV PARC LIGNIUM

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 mars 2023 à BISCHHEIM, il a été constitué une Société Civile de Construction Vente dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : SCCV PARC LIGNIUM
Forme : Société civile de construction vente
Siège social : 10 rue de l'Atome – 67800 BISCHHEIM
Capital social : 1.000 Euros
Objet : La société a pour objet l'acquisition de tous biens immobiliers et notamment un terrain à SCHILTIGHEIM (67300), 2 rue Denis Papin, figurant au cadastre de ladite commune sous la section 63, numéro 151, la construction, la division du ou des immeubles collectifs en appartements, emplacements et locaux sous le régime de la copropriété, la vente en totalité ou par lots, après achèvement ou en l'état futur d'achèvement, et toutes opérations financières se rapportant au programme.
Apports en numéraire : 1 000 euros que les associés se sont engagés à libérer sur première demande de la gérance.
Durée : 10 années à compter de la date d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérant : La société KS PROMOTION, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros ayant son siège social à 67800 BISCHHEIM – 10 rue de l'Atome, immatriculée au RCS STRASBOURG sous le n°483 909 735.
Cession de parts sociales : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire n'ayant déjà la qualité d'associé qu'après agrément.
Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG.
Pour avis.

FEMS 360
société d'expertise comptable
FEMS360
Société d'Expertise Comptable
Haguenau - Issenhausen

AWZ CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000,- Euros
5 rue du Canal
67120 Ergersheim

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : AWZ CONSEILS
FORME : Société à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 5 rue du Canal 67120 ERGERSHEIM
OBJET : Prestations de conseil et accompagnement auprès, des entreprises en particulier du second-œuvre du bâtiment, des collectivités et autres organismes publics ou privés ; conseil en stratégie, organisation, management, gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing et communication, de la conception à la mise en œuvre
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1.000,- Euros
GERANCE : Monsieur Arnaud WALTZ demeurant 5 rue du Canal 67120 ERGERSHEIM
IMMATRICULATION au R.C.S. de SAVERNE
Pour avis

AGEM EXPERTISE & CONSEIL
67530 BOERSCH
Tél. 0388 481 555
contact@agemexpertise.com

SCI ER IMMO

Suivant acte SSP du 3 mars 2023, il a été créé pour une durée de 99 années, une société civile dénommée SCI ER IMMO à capital variable, initial souscrit de 1 234 €, minimum de 1 234 € et maximum autorisé de 2 500 000 €, qui sera immatriculée au RCS de COLMAR et ayant pour objet « l'acquisition, la détention par tous moyens, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement, l'aliénation occasionnelle de tous immeubles et droits immobiliers, détenus en pleine propriété ou non, ainsi que la détention et la gestion de droits sociaux lui appartenant, l'emprunt de tous capitaux et la souscription de toutes garanties réelles de tous emprunts contractés par elle ou par tout associé, et ayant pour objet, soit le financement d'acquisition, frais y afférents et de travaux, d'apport de fonds en capital ou en compte courant d'associés, soit toutes opérations de trésorerie notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte-courant, soit le financement du prix d'acquisition de parts sociales, le tout, en vue d'en faciliter la détention, puis à terme, la transmission, afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision du patrimoine familial des associés, le cas échéant, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de la société afin d'en faciliter la réalisation dès lors que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société, avec pour raison d'être, dans le cadre de l'organisation du patrimoine social, de faciliter la gestion et l'exploitation, en s'efforçant de disposer de moyens financiers pérennes dans le but d'assurer une meilleure rentabilité de ses actifs économiques, notamment par voie d'augmentation de capital ». Le siège social a été fixé à 67140 BARR 44 rue de la Fontaine et Monsieur RICHTER Jean-Louis et Madame RICHTER Marie-Line demeurant 67360 WALBOURG 31 Grand'Rue ont été nommés gérant pour une durée illimitée. Par ailleurs, les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou à titre gratuit, sauf entre les premiers associés ou à leurs descendants ou leurs ascendants, qu'après agrément par les associés devant statuer à la majorité de plus de la moitié des voix auxquelles donnent droit les parts formant le capital social.

---

acd AVOCATS
www.acd.fr

REFERENCE FEGERSHEIM

Aux termes d'un acte signé par procédé électronique certifié DocuSign le 10/03/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : REFERENCE FEGERSHEIM
Siège social : 2 rue Jiloy - 67640 FEGERSHEIM.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 5000 €
Objet : la vente, la pose, l'entretien, la réparation, le remplacement de parebrises et de vitrages automobiles, des optiques et des ampoules, des balais d'essuie-glaces, la location sans chauffeur de voitures particulières et de véhicules utilitaires, le commerce de détail d'accessoires, de produits, de pièces détachées et d'équipements divers pour véhicules automobiles.
Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives. Une action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : COLORAUTO, SARL au capital de 5000 €, siège social : 75 avenue du 69ème R.I. – 54270 ESSEY LES NANCY, RCS NANCY 533 245 726, représentée par M. Nicolas ETIENNE.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis, le Président

ICE INGÉNIERIE CONSEIL EXPERTISE
INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

GROUPE EST NETTOYAGE

Suivant acte SSP du 10 mars 2023 il a été constitué une SAS dénommée :
GROUPE EST NETTOYAGE
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 24 rue de l'Industrie, 67400 Illkirch-Graffenstaden
Objet : Nettoyage, aide à domicile, location de matériel
Président : M. Hatem NEFZI demeurant 84b rue du Général Leclerc, 67540 OSTWALD
Clause d'agrément : Les statuts ne contiennent pas de clause d'agrément des cessions d'actions.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG.

SCI ORLEV

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière au capital variable
DENOMINATION : SCI ORLEV
SIEGE SOCIAL : 16 Rue de l'Yser 67000 STRASBOURG
OBJET : La propriété, la détention par tous moyens, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, détenus en pleine propriété ou non, ainsi que toutes opérations civiles se rattachant à cet objet notamment la détention et la gestion de droits sociaux lui appartenant en pleine propriété ou non, y compris tous cautionnements, hypothécaires ou autres, par la société en garantie de tous emprunts contractés par elle ou par tout associé, y compris personne morale, et ayant pour objet, soit le financement d'acquisition, frais y afférents et de travaux, d'apport de fonds en capital ou en compte courant d'associés, soit toutes opérations de trésorerie notamment l'octroi de prêts, d'avances en compte-courant, soit le financement du prix d'acquisition de parts sociales, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social de ces personnes morales ou de la société afin d'en faciliter la réalisation dès lors que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société ;
Toute conclusion de bail, avenant ou renouvellement ou non renouvellement de bail ainsi que l'aliénation sous toute forme de tout bien appartenant à la société est soumis à l'autorisation préalable des associés statuant à un nombre de voix égal au nombre de voix auquel donnent droit les parts sociales composant le capital social.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros
Montant du capital maximal autorisé 750 000 €
CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être transmises à titre onéreux ou à titre gratuit, sauf entre les premiers associés, qu'après agrément par les associés devant statuer à l'unanimité des voix ayant droit de vote.
GERANCE : Monsieur Gad LEVY demeurant 67000 STRASBOURG 16 rue de l'Yser, pour une durée non limitée.
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.

WE R SOLAR

Société par actions simplifiée
Au capital de 2 400 euros
13 cour de la Guifette
67550 VENDENHEIM

Suivant acte SSP du 02/03/2023 il a été constitué une SAS dénommée :
we R solar
Capital social : 2 400 euros
Siège social : 13 cour de la Guifette 67550 VENDENHEIM
Objet : Commercialisation, représentation et location de générateur solaire, l'Organisation évènementielle tant commerciale, qu'associative ou même privée, tel que soirées à thème, sponsoring, conventions, séminaires, l'accompagnement de toutes festivités.
Président : Philipp POLLAERT demeurant 13 cour de la Guifette 67550 VENDENHEIM
Directrice générale : Caroline DE BOURSETTY demeurant 118 Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Strasbourg.

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/03/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : AUDREY'S FACTORY
Forme : SASU
Capital social : 500 €
Siège social : 3 rue Jules Hardouin-Mansart, 67206 MITTELHAUSBERGEN
Objet social : La société a pour objet : en France et à l'étranger, directement ou indirectement, sous toutes ses formes : Création artistique et vente des produits dérivés.
Président : M. Pascal SCHLICHTER demeurant 3 rue Jules Hardouin-Mansart, 67206 MITTELHAUSBERGEN
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 11/03/2023, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : PODÉO
Sigle : PODéO
Forme : SASU
Capital social : 500 €
Siège social : 3 rue Jules Hardouin-Mansart, 67206 MITTELHAUSBERGEN
Objet social : La société a pour objet : en France et à l'étranger, directement ou indirectement, sous toutes ses formes l'activité de consulting.
Président : M. Pascal SCHLICHTER demeurant 3 rue Jules Hardouin-Mansart, 67206 MITTELHAUSBERGEN
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de STRASBOURG

CONSTITUTION

BG HOLDING

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4, rue des Bateliers
7230 SERMERSHEIM

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SERMERSHEIM du 2 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : BG Holding
Siège : 4, rue des Bateliers, 67230 SERMERSHEIM
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'acquisition et administration de titres de participation et droits sociaux.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Guillaume BAUMERT, demeurant 16A, avenue du Docteur Charles Houillon, 67600 SELESTAT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis
Le Président

SCI APOLLO

Au capital de 1.000.- €
Siège social : 7, rue de Ribeauvillé
67100 STRASBOURG

Suivant acte s.s.p. en date du 01/03/2023, il a été constitué une Société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE : SCI APOLLO
CAPITAL : 1.000.- € (mille euros)
SIEGE SOCIAL : 7, rue de Ribeauvillé – 67100 STRASBOURG
OBJET : Propriété, gestion, administration et disposition de tous biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
GERANT : Monsieur BARAKAT Radoin demeurant : 7, rue de Ribeauvillé – 67100 STRASBOURG
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG
Pour avis, Le Gérant

GRITRAIN

Société civile immobilière
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7A Rue du Docteur
Albert Schweitzer - 67240 GRIES

Aux termes d'un acte SSP signé par voie électronique en date du 09.03.2023 à Gries, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : **GRITRAIN**
FORME : Société Civile Immobilière
SIEGE SOCIAL : 7A Rue du Docteur Albert Schweitzer – 67240 GRIES
OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : M. Adrien JUNG, demeurant Im Tauen 4 – CH-8103 UNTERENSTRINGEN (Suisse)
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.
Pour avis.

MARAT

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 8 mars 2023, à Strasbourg.
Dénomination : MARAT.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 4, rue de la Romaine, 67500 Haguenau.
Objet : Gestion de biens immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 1000 euros.
Montant des apports en numéraire : 1000 euros.
Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles au profit d'un associé. Toute cession à un tiers de la société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en assemblée générale.
Gérant : Monsieur Martial MAREK, demeurant 16, rue des Iris, 67500 Niederschaeffolsheim.
Gérant : Monsieur Muhammed FIRAT, demeurant 12, rue Aristide Briand, 67450 Mundolsheim.
La société sera immatriculée au RCS de Strasbourg.
Pour avis. La gérance

ERORUA

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, Rue du Climont
67810 HOLTZHEIM

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes.
FORME : Société civile
DENOMINATION : ERORUA
SIEGE SOCIAL : 3, Rue du Climont – 67810 HOLTZHEIM
OBJET : L'acquisition, l'administration, la construction et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années
CAPITAL : 1.000 euros (apport en numéraire)
GERANCE : Madame Aurore MONGEL demeurant 3, Rue du Climont – 67810 HOLTZHEIM
IMMATRICULATION : au RCS de STRASBOURG.
Pour avis,

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

L'INSTANT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000,- €
1 Rue Zerr 67240 SCHIRRHEIN
En cours d'immatriculation
au RCS STRASBOURG

Par acte SSP en date du 13/03/2023, il a été constitué une EURL dénommée:
L'INSTANT
Objet social :
- la coiffure mixte ;
- l'onglerie;
- la coiffure et l'onglerie à domicile ;
- l'achat, la vente de produits cosmétiques, parfumerie, soins de beauté ;

Siège social : 1 Rue Zerr 67240 SCHIRRHEIN
Capital : 5.000,- euros
Gérance : Mme Léane KALSCH demeurant 20A Route de Strasbourg 67470 SELTZ
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de STRASBOURG

CABINET DENTAIRE DU DR FANNY MATHIEU

Par acte SSP du 08/03/2023, il a été constitué la société :
Dénomination : SELARL DU CABINET DENTAIRE DU DR FANNY MATHIEU
Forme sociale : SELARL
Capital : 3000 € divisé en 3000 parts de 1 €
Siège social : 28 boulevard Jean Sébastien Bach 67000 STRASBOURG.
Objet : l'exercice libéral par son ou ses membres de la profession de Chirurgien-Dentiste. Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de l'un de ses associés ayant qualité pour l'exercer.
Elle peut en outre accomplir toutes opérations financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et de nature à favoriser son extension ou son développement.
Durée : 99 années
Gérant : Fanny MATHIEU, dmt 28 boulevard Jean Sébastien Bach 67000 STRASBOURG
Immatriculation au RCS de STRASBOURG

TRANSFORMATION

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
20 rue des Rustauds
67700 Monswiller
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

ETABLISSEMENTS BOTTLAENDER & CIE

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION
ET DE MENUISERIE
Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
Au capital de 12 805,72 euros
Siège social : 8, Cour du Chapitre
67330 NEUWILLER LES SAVERNE
308 249 978 RCS SAVERNE

Transformation

Aux termes d'une délibération en date du 28.02.2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 12 805,72 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Monsieur Michel OTT, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
Président de société :Monsieur Michel OTT demeurant 1, rue des orfèvres 67000 STRASBOURG
Mention sera faite au RCS de Saverne
Pour avis
Le Président

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

TDL ET FRERES

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 7.500 €
Siège social : 17 rue de l'Atome
67800 BISCHHEIM
RCS STRASBOURG 479.961.948
(2005B23)

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28/02/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement Strasbourg le 06/03/2023, Dossier 2023 00013052, Réf. 6704P61 2023 A 01263, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 euros.
Toutefois la dénomination sociale a été modifiée et en conséquence l'article 3 des statuts:
ARTICLE 3 – DENOMINATION (Ancienne mention)
La dénomination sociale est : TDL ET FRERES SARL
ARTICLE 3 – DENOMINATION (Nouvelle mention)
La dénomination sociale est : TDL ET FRERES
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Jean-Marc GALIER.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIETE : M. Jean-Marc GALIER demeurant 4 rue du Château 67205 OBERHAUSBERGEN
Pour publication légale, Avocat

CONSEILS ET APPLICATIONS JURIDIQUES
Société d'Avocats
15 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN
Tél. 03 88 56 91 74
Fax 03 88 56 91 68

JDM EDITIONS

Société à responsabilité limitée
transformée en société
par actions simplifiée
au capital de 7.500 €
Siège social 13 rue Saint-Michel
67860 RHINAU
RCS STRASBOURG 504.161.175
(2008B01154)

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 28/02/2023, enregistré au Service départemental de l'enregistrement Strasbourg le 03/03/2023, Dossier 2023 00012600, Réf. 6704P61 2023 A 01219, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
Sa dénomination, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 7.500 €.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Patrice HUGUET
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENTE DE LA SOCIETE : Mme Véronique KOHLER demeurant 13 rue Saint Michel 67860 RHINAU
Pour publication légale, Avocat

Déposer vos annonces légales avant **mardi 16h** pour parution le vendredi sur **annonce@est-agricole.com**

EC PARTENAIRE

SELARL EC PARTENAIRE
Aéroparc 1
6 rue Icare
67960 ENTZHEIM
Tel : 03.88.24.72.24
Contact : b.morgen@ecpartenaire.com

RENOVATION STAHN

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 4 000,00 €
Siège social : 15 rue du Kronthal
67550 VENDENHEIM
430 107 821 RCS STRASBOURG

Aux termes d'un procès-verbal d'AGE du 29/12/2022, il résulte que l'associé unique a décidé à la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après : FORME : société par actions simplifiée. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires. NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION : Président : Monsieur Jean-Claude STAHN, demeurant à VENDENHEIM (Bas Rhin) 15 rue du Krontahl. Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées. Dépôt légal au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, le représentant légal.

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

TABAC PRESSE DE L'EUROPE

Forme : SNC au capital de 130 000 €
Siège social : Avenue de Gail
Centre Commercial Hermès
67210 OBERNAI
485 137 897 RCS SAVERNE

Aux termes du PV d'AGE en date du 24/02/2023, les associés ont décidé de :
- transformer la société en SAS ;

Président : M. Laurent SONGY, demeurant 9 rue du Général Gouraud 67600 SELESTAT ;
Accès aux assemblées et vote : selon dispositions légales et statutaires ;
Transmission des actions : Les actions peuvent être cédées librement entre associés. Elles ne peuvent être cédées par un associé à des tiers qu'avec le consentement de la majorité des associé représentant les 3/4 des actions ;
- de modifier l'objet social en : Coaching, Stages et formations en développement personnel, art, nature et environnement et manifestations diverses ; Organisation de séminaires d'entreprises ; Prestations de services, Art- thérapie psychocorporelle et Energétique, thérapies individuelles et de groupes, sur place et en extérieur, interventions chez le particulier ou en établissements publics ou privés, (milieu éducatif, artistique, ehpad...etc) ; Location de salles pour formations, séminaires d'entreprises, événementielles et pratiques corporelles et sportives régulières ; Accueil et encadrement de groupes dans les domaines précités, hébergement, gîtes, chambres d'hôtes, exploitation de terrain de camping et aire de camping car, tables d'hôtes, petite restauration ; L'acquisition, la gestion et l'exploitation d'un patrimoine immobilier ;
- de modifier la dénomination sociale et d'adopter la dénomination LAURENT ;
- de transférer le siège social à 9 rue du Général Gouraud 67600 SELESTAT ;

Radiation du RCS de SAVERNE et immatriculation au RCS de COLMAR.

MODIFICATION

fidac

FIDAC
Fiduciaire d'Audit
et de Consultants Juridiques
Société d'Avocats
Conseil en droit fiscal
32 rue du 22 Novembre
67000 STRASBOURG
Tél. 03 88 32 14 15

SCHLEISS

Forme : SAS
Siège social : 211 rue de la Gare
67190 HEILIGENBERG
677 380 610 RCS de Saverne

Aux termes d'une décision en date du 14/11/2022, les associés ont décidé de modifier le capital social en le portant de 80 000 € à 40 032 €.
Mention sera portée au RCS de Saverne

CORESYS

Société par Actions Simplifiée
Capital : 1.000 Euros
Siège social : STRASBOURG (67000)
18, rue Himmerich
827 498 098 R.C.S. STRASBOURG

L'assemblée générale du 28 février 2023 a décidé de transférer le siège social de STRASBOURG (67000) 2, rue Loys Chandieu à STRASBOURG (67000) 18, rue Himmerich.
Pour avis Le Président

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

FIBA SAS

Avis de modifications

Aux termes de l'AGE du 16/02/2023, les actionnaires de la société FIBA, SAS au capital de 612.500,- euros sise 7 Avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise, 67300 SCHILTIGHEIM, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 698 501 442, ont :
- décidé de nommer à compter du 16/02/2023 en qualité de Président, la société GROUPE FIBA, SA à directoire et conseil de surveillance, au capital de 1.200.000 euros, dont le siège social est situé 7 avenue de l'Europe, Espace Européen de l'Entreprise à 67300 SCHILTIGHEIM, RCS STRASBOURG 414 568 527, en remplacement de Monsieur Francis WASSMER, démissionnaire avec effet au 16/02/2023 ;
- pris acte de la cessation des fonctions de Directeur Général de Madame Céline LEININGER à compter du 16/02/2023.

Les fonctions de Directeurs Généraux de Messieurs Christian BERTHOLD, Denis BERTHOLD et Daniel KAISER sont maintenues. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

MJ DEMAN

Forme : SARL
Capital social : 5000 euros
Siège social :
14 Rue DE L'INDUSTRIE
67720 HOERDT
882799943 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 1 février 2022, à compter du 1 février 2022, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :
- Monsieur Mathieu SCHOEFOLT, demeurant 34 rue de la Paix, 67500 WEITBRUCH (nomination).
- Monsieur Julien BIETH, demeurant 58 route de Soufflenheim, 67500 HAGUENAU (nomination).

Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

AUDALIA

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

LE GIESSEN

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social : 25, rue du Général
Leclerc - 67115 PLOBSHEIM
RCS STRASBOURG 399 102 631
(1995 D 00016)

Aux termes de la décision de la collectivité des associés du 2 janvier 2023, le siège social a été transféré 3, rue de la Rivière à PLOBSHEIM (67115) à compter de ce même jour.
L'article n°3 – Siège social – a été modifié en conséquence comme suit :
Ancienne mention : 25, rue du Général Leclerc à PLOBSHEIM (67115)
Nouvelle mention : 3, rue de la Rivière à PLOBSHEIM (67115)
Le reste de l'article reste inchangé.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Strasbourg.
Pour avis : Le Gérant

FIDAL
AVOCATS

Espace Européen de l'Entreprise
7 rue de Lisbonne
67300 Schiltigheim
Tél : 03.90.22.06.30

PRECIPHOS

SAS au capital de 150.359 euros
porté à 164.645 euros
Siège social : 8 Place de l'Hôpital
Bâtiment PH 8
67000 Strasbourg
834 534 331 RCS Strasbourg

L'AGOE du 17 février 2023 a décidé d'augmenter le capital social de 14.286 euros pour le porter de150.359 euros à 164.645 euros par la création de 14.286 actions nouvelles à chacune desquelles est attaché un bon de souscription d'action. Par décision du 6 mars 2023, le Président a constaté la réalisation définitive de cette augmentation dec apital. Les articles 6 et 7 ont été modifiés en conséquence.
Il est rappelé, en tant que de besoin, qu'en application de l'article 14.7 des statuts, les actions émises par la société sont inaliénables jusqu'au 30 juin 2024.
Pour avis

S'BURELADEL

SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 10 rue de Haguenau
67360 WOERTH
752297630 RCS STRASBOURG

Le 21/02/2023, d'un PV d'AGE, l'assemblée a décidé de réduire le capital par annulation des parts rachetées, pour le ramener de 10 000 à 3 000 €, sous la condition suspensive d'absence d'opposition. Le délai d'opposition ouvert aux créanciers est de30 jours à compter du dépôt au greffe et la présente publication. Les articles 7 et 8 des statuts seront modifiés. Il a également été décidé, à compter de cette date, de nommer Mme Caroline ROSENFELDER demeurant 2A rue de la Monnaie, 67360 WOERTH en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, en remplacement de M. Henri ROSENFELDER, gérant démissionnaire. Pour avis.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

7, avenue de l'Europe
Espace Européen de l'Entreprise
67300 SCHILTIGHEIM
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

COMTEC CRYSTALS SARL

Modification du dirigeant

Aux termes d'une décision en date du 10/03/2023, l'associée unique de la société COMTEC CRYSTALS, SARL au capital de 8.000,- €, dont le siège social est situé 23 Rue du Faucon 67500 HAGUENAU, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 439 742 826, a nommé Monsieur Pren GOJANI demeurant Sultenstr. 12 D-85586 POING (Allemagne) en qualité de gérant pour une durée indéterminée à compter du 23/01/2023, en remplacement de Monsieur Lutz KASPRZYTZKI, décédé. Mention sera faite au RCS de STRASBOURG, pour avis.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
4 Place de la Piscine
67350 VAL DE MODER
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SOBAT CONSTRUCTION

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,- €
38 Rue d'Engwiller LA WALCK 67350 VAL DE MODER
813 882 107 RCS STRASBOURG

Transfert du siège social

L'assemblée générale extraordinaire du 01/02/2021 a décidé de transférer le siège social au 18 Grand'Rue 67350 NIEDERMODERN à compter du 01/02/2021.
Président : M CELIK Ibrahim demeurant 18 Grand'Rue 67350 NIEDERMODERN

Radiation au RCS de STRASBOURG. Nouvelle immatriculation au RCS de SAVERNE.

FIBA
EXPERTS-COMPTABLES, COMMISSAIRES AUX COMPTES
CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ENTREPRISE

FIBA
4 Place de la Piscine
67350 VAL DE MODER
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

NOVEL CONCEPT SARL

Société à responsabilité limitée
au capital social de 10.000,- euros
Siège social : 6 A Rue Stieve
67700 SAVERNE
RCS SAVERNE 788 945 855

Modification des dirigeants

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 06/03/2023 a pris acte de la démission de M. Daniel RODDE de sa qualité de co-gérant de la société à effet à cette même date. M. Maxime GIESSNER reste seul gérant de la société.
Mention en sera faite au RCS de SAVERNE.

Notaire

Brigitte SPEYSER
Grégory KELLER Notaires
SELARL
« LES NOTAIRE DE VILLE »
67220 VILLE
Tél. 03 88 57 16 27

GFA DOMAINE FREY

Capital : 1.000,00 EUROS
Siège Social : 1 rue du Pinot Blanc
67650 DAMBACH LA VILLE
Immatriculée au RCS de COLMAR
sous N°812472611

Aux termes d'un acte de cession de parts reçu par Maître Brigitte SPEYSER, Notaire Associé de la SELARL « LES NOTAIRES DE VILLE », société d'exercice libéral à responsabilité limitée, titulaire d'un office notarial à VILLE (67220), 1 rue des Jardins, le 26 août 2022, les associés du GFA « DOMAINE FREY » ont décidé de nommer Monsieur Thiébaud FREY, demeurant à SELESTAT (67600), 1 rue de Saint Dié, en qualité de co-gérant à compter du 26 août 2022, en remplacement de Monsieur Dominique FREY, demeurant à DAMBACH LA VILLE (67650), 3 rue du Pinot Blanc, démissionnaire.
L'article 14 des statuts se trouve donc modifié.
Pour avis
Le gérant.

KIN'EASY

Société Civile de Moyens
au capital de 1.000 euros
Siège social: 4 rue du Presbytère
67113 BLAESHEIM
D 810 078 311

Transfert du siège social

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2021 il résulte que :
L'assemblée des actionnaires a décidé le transfert du siège social de la Société du n°50 A route de Strasbourg 67960 ENTZHEIM au n°4 rue du Presbytère 67113 BLAESHEIM à compter du 03/05/2021.
L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : STRASBOURG.

MODIFICATION

GEO BATIMENT

SARL au capital de 5 000 €
Siège social 14 rue Schertz
67100 Strasbourg
RCS Strasbourg TI 829 805 043
N° gestion 2017 B 01322

Avis est donné que par décision de l'AGE en date du 31/12/2022, les associés ont décidé :
- De transférer le siège social de la société au 32 place Erasme, 67200 Strasbourg à compter du 01/01/2023
- De Nommer Mr CHITASHVILI Giorgi, demeurant 32 place Erasme, 67200 Strasbourg comme nouveau gérant de la société, en remplacement de Mr TSINTSADZE Vakhtan ce à compter du 01/01/2023
Les articles 5, 7 et 11.1 des statuts ont été modifiés en conséquence
Le gérant

SCI DU 43 PLACE

DU DIX JUIN
Société civile immobilière
au capital de 103 700 euros
Siège social : 7 avenue de Frapesle
36100 ISSOUDUN
524 305 794 RCS CHATEAUROUX

Transfert du siège social

Le 14.10.2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 7 avenue de Frapesle 36100 ISSOUDUN au 33 Boulevard de l'Orangerie 67000 STRASBOURG.
Radiation au RCS de CHATEAUROUX. Nouvelle immatriculation au RCS de STRASBOURG.
Le 14.10.2022, l'AGE a décidé de nommer Olivier CLIGMAN, demeurant 33 Boulevard de l'Orangerie 67000 STRASBOURG, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Simone CLIGMAN décédée le 11.10.2022.
modification des articles 4 et 16 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal d'instance de STRASBOURG.

STRASCOFFEE

Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Ayant son siège social : 16, rue Sainte-Hélène – 67000 STRASBOURG
RCS STRASBOURG 918 014 093

Modification des dirigeants

Aux termes des décisions de l'associé unique du 01/03/2023, il résulte qu'il a été pris acte, à compter du 01/03/2023, de la démission de ses fonctions de président de la société OPTIRES et de la nomination, pour une durée illimitée, en qualité de nouveau président de M. Hakim MADANI, demeurant 4 rue Salluste – 67200 STRASBOURG.
Mention sera faite au RCS STRASBOURG.
Pour avis, Le président.

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

THERMO RENOV

Modification de l'objet social

Le 7 mars 2023, par acte sous ssp, l'associé unique de la SAS THERMO RENOV, au capital de 6000 €, siège au 52 route de Bischwiller, 67300 SCHILTIGHEIM, 912 508 991 R.C.S. Strasbourg a décidé de modifier l'objet social à l'audit énergétique.
L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de STRASBOURG.

CARAVIS

Société civile au capital de 100 euros
porté à 800 100 euros
Siège social : 3A Rue de la Gare
67190 MOLLKIRCH
948 127 378 RCS SAVERNE

Il résulte du Contrat d'apport du 20/02/2023 et du PV de l'AGE du 21/02/2023 que le capital social a été augmenté de 800 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 100 euros ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 800 100 euros. Modification sera faite au Greffe du TJ de SAVERNE.

KAURIDESIGN

Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros, siège social : 8A, Rue des Cigales à 67500 HAGUENAU, RCS STRASBOURG 834 492 092
Le 20/01/2023, les associés ont décidé de nommer M. Fabrice MERCKLING demeurant 26 rue de Saverne à 67350 PFAFFENHOFFEN en qualité de Directeur Général.

SNC DU RIEDBERG

Route de Boofzheim
67230 HERBSHEIM
capital 5 000 €
RCS Strasbourg 820 901 809

Les associés ont au 01.01.2023 nommé co-gérant, associé, M VIX François 42 rue du Nord 67610 LA WANTZENAU en remplacement de M NORTH Romain.

STRADELLA CHAUSSURES

Société par actions
simplifiée unipersonnelle
au capital de 10.000,00 €
Siège social : Impasse de l'Oie
67500 HAGUENAU
RCS STRASBOURG 507 718 666

Aux termes d'un acte reçu par Maître Olivier RITTER, notaire à WOERTH, en date du 13 mars 2023, Madame Jessica LANG née MENE demeurant à WOERTH, 14b, rue de la Pépinière a été nommée en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Bernard MENE, démissionnaire,
Pour insertion.
Me Olivier RITTER, Notaire associé à 67360 WOERTH, 2 rue des Aulnes.

NSH ASSURANCE

SAS au capital de 2.000 euros
Siège social : 9, Voie de la Pimpierre à BOIS DE CHAMPS (88600)
878 730 431 R.C.S. EPINAL

Transfert du siège social

Le 06/03/2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 3, rue du Château Walk 67500 HAGUENAU à compter du 06/03/2023.
Président : M Stéphane HERTZOG demeurant 3, rue du Château Walk 67500 HAGUENAU
Radiation au RCS de Epinal. Nouvelle immatriculation au RCS de Strasbourg.

SCI IMMO INVEST MULHOUSE

SCI au capital de 5 000 euros
8 rue de Woellenheim
67200 STRASBOURG
RCS Strasbourg 913843280

Modification des dirigeants

Le 24 janvier 2023, une assemblée générale ordinaire a nommé Gérant, M **EL OUAR Mehdi** demeurant 8 rue de Woellenheim 67200 Strasbourg en remplacement de la société MNJ FRAT démissionnaire.
Mention en sera faite au RCS de Strasbourg .

AYCLAEW3

Société civile
au capital de 102 euros
porté à 400 102 euros
Siège social : 5 Rue de la Gare
67190 MOLLKIRCH
948 097 878 RCS SAVERNE

Modification du capital

Il résulte du Contrat d'apport du 20/02/2023 et du PV de l'AGE du 21/02/2023 que le capital social a été augmenté de 400 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 102 euros ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 400 102 euros. Modification sera faite au Greffe du TJ de SAVERNE.

JLFCOLLECTION

Société civile
au capital de 102 euros
porté à 600 102 euros
Siège social : 5 Rue de la Gare
67190 MOLLKIRCH
948 098 157 RCS SAVERNE

Il résulte du Contrat d'apport du 20/02/2023 et du PV de l'AGE du 21/02/2023 que le capital social a été augmenté de 600 000 euros par voie d'apport en nature. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié. Ancienne mention : Le capital social est fixé à 102 euros ; Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 600 102 euros. Modification sera faite au Greffe du TJ de SAVERNE.

MP CONSULTING

Forme : SAS
Capital social : 5.000 euros
Siège social : 10 Marché aux Grains
67500 HAGUENAU
808549182 RCS de Strasbourg

Aux termes de l'AGE en date du 1 décembre 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 décembre 2022, de transférer le siège social à 3 rue de l'Ancienne Ecole, 67170 Bernolsheim.
L'article 4 des statuts a été modifié.
Mention sera portée au RCS de Strasbourg.

LA BRAVADE

Société à responsabilité limitée
au capital de 40 000 euros
Siège social : Route du Fort Uhrich
ZA du Cor de Chasse
67400 ILLKIRCH GRAFFENSTADEN
399 720 754 RCS STRASBOURG

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

SCEA PUETZMATT

Société Civile d'Exploitation Agricole
Société Civile au capital de 2 000 €
Siège social : 11 A rue de l'Eglise
67117 FESSENHEIM LE BAS
750 381 352 R.C.S. STRASBOURG

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 20.01.2023, les associés ont décidé de nommer Monsieur Antoine OTTMANN, demeurant 4 rue de l'Eglise 67117 FESSENHEIM LE BAS, en qualité de gérant, à compter du 01.01.2023.

JJ

SAS au capital de 1 000 €
12 RTE DU RHIN
67930 BEINHEIM
SIREN N° 890 171 903
RCS de STRASBOURG

L'assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 2023 a approuvé l'adjonction des activités suivantes : « Le nettoyage et tous autres travaux de finition de biens mobiliers et immobiliers en intérieur et extérieur pour les particuliers et les professionnels. ».
L'article 2 des statuts a été modifié en ce sens.
Pour avis
La Présidente

RADIATION

FIBA
3 rue Maurice Koechlin
67500 HAGUENAU
droitdesaffaires@groupe-fiba.fr

SCHWARZBACH

Société par actions simplifiée
au capital de 1.500,- €
18 Route de Sturzelbronn
67110 DAMBACH
802 874 859 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

L'Assemblée générale extraordinaire du 27/02/2023 a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 31/12/2022.
Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

Julien VENTRELLA
Expert-comptable
Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel de Colmar
Maîtrise en Droit des Affaires

KING'S GARDEN

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle en liquidation
au capital de 4.000 euros
Siège social :
1 rue du Maréchal Leclerc
67370 – GRIESHEIM SUR SOUFFEL
RCS STRASBOURG : 848 859 344
(2019 B 00681)

Par décision du 30 septembre 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce même jour.
Les comptes de liquidation seront déposés au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis.

KR ECHAFAUDAGE

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 32 rue du Général Leclerc, 67230 KERTZFELD
Siège de liquidation : 32 rue du Général Leclerc, 67230 KERTZFELD
879 176 261 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 février 2023 au 32 rue du Général Leclerc a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Lucas REIBEL, demeurant 30 A rue du Général Leclerc 67230 KERTZFELD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur

GAEC DE L'ETANG

Les associés du GAEC DE L'ETANG 7 rue Principale 67350 MULHAUSEN au capital de 55 800 € RCS Saverne 384 884 458 ont décidé la dissolution anticipée au 31.12.2022 sa mise en liquidation et nommé M DOHRMANN Christophe 7 rue des Bergers 67340 OFFWILLER et M ILTIS Thomas 6 rue des Chênes 67340 SCHILLERSDORF liquidateurs avec tous pouvoirs. Toute correspondance devra être envoyée ou notifiée au siège de liquidation fixé au 7 rue des Bergers 67340 OFFWILLER Le dépôt des actes et pièces sera effectué au RCS.

FOCUS PARTNER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Siège social 24A Grand'Rue
67000 STRASBOURG
431 460 971 RCS STRASBOURG

Dissolution

Le 27/02/2023, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour. Marie LANGIN demeurant 24A Grand'Rue 67000 STRASBOURG, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI de Strasbourg. Mention sera faite au RCS de Strasbourg.

CTH

Entreprise Unipersonnelle
à responsabilité limitée
au capital de 5 000,00 Euros
1 rue d'Altorf
67120 MOLSHEIM
810 040 311 RCS Saverne
Siret 810 040 311 00013

Suivant délibération en date du 20 janvier 2023, l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur M. Hasan CETINTAS demeurant 29 rue de Dachstein - 67120 MOLSHEIM, a approuvé les comptes de liquidation, a décidé de la répartition du produit net de la liquidation, et après avoir donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de Saverne.
Pour avis, le Liquidateur

ONGLERIE ETOILEE

SASU en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social : 9 PL DE LA REPUBLIQUE 67230 BENFELD
827 517 020 RCS STRASBOURG

Par décision de l'associée unique du 31/12/2022, il a été décidé d'approuver le compte définitif de liquidation, de décharger Madame Charlotte STERN, demeurant 73, RUE DE L'ECOLE 67230 WITTERNHEIM de son mandat de liquidatrice, de donner à cette dernière quitus de sa gestion et de constater la clôture de la liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. Modification au RCS de STRASBOURG

NUMERO QUAT

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 rue de l'Ecole
67117 QUATZENHEIM
Siège de liquidation : 14 rue de l'Ecole
67117 QUATZENHEIM
809 582 414 RCS STRASBOURG

Clôture de liquidation

Le 31.12.2022, l'associée unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Odile FISCHER, demeurant 14 rue de l'Ecole 67117 QUATZENHEIM, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal d'Instance de STRASBOURG, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

SCM DUVAL-HEGER

Société civile de moyens au capital de 100 euros siège social : 2 Grand Rue à 67350 NIEDERMODERN, siège de liquidation : 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER, RCS SAVERNE 509 296 570
L'AG réunie le 10/02/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Murielle DUVAL demeurant 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER et Mme Aurélie HEGER demeurant 2 Rue des Comtes de Hanau à 67340 SCHILLERSDORF de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au RCS.

SCI KIN & CIE

Société civile immobilière au capital de 100 euros, siège social : 2 Grand Rue à 67350 NIEDERMODERN, siège de liquidation : 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER, RCS SAVERNE 512 168 311
L'AG réunie le 10/02/2023 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Murielle DUVAL demeurant 1 rue Principale à 67350 KINDWILLER et Mme Aurélie HEGER demeurant 2 Rue des Comtes de Hanau à 67340 SCHILLERSDORF de leur mandat de liquidateur, donné à ces dernières quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal Judiciaire de SAVERNE, en annexe au RCS.

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

EURO'REC

SARL
au capital de 1000 €
siège : Rue des Vignes, 67202 WOLFISHEIM
917 895 997 R.C.S. Strasbourg

Dissolution

Le 14/03/2023, par acte sous ssp, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14/03/2023. M Mikail KARAKOC demeurant 22 rue de la Niederbourg, 67400 Illkirch-Graffenstaden, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au 58 rue des Vignes, 67202 WOLFISHEIM.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI de STRASBOURG.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.

SARL MOTRADE

SARL au capital de 1000,00 euros
40 rue du collège
67140 BARR
RCS COLMAR 889 319 711

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale Extraordinaire a approuvé et décidé, le 10 mars 2023, la clôture de liquidation de la SàRL MOTRADE.
Par décision de l'AGE, quitus est donné au liquidateur, Mr Marc OTTER, demeurant 8, impasse des Coteaux, 67240 KURTZENHOUSE.
Les comptes sont approuvés. Mr Marc OTTER est déchargé de son mandat.
La clôture de liquidation prend effet ce jour même, le 10 mars 2023.

HARROLL

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Rue de l'Embranchement
67116 REICHSTETT
754 063 667 RCS STRASBOURG

Dissolution

Le 28/02/2023, l'Associé Unique a décidé la dissolution, sans liquidation, de la société, entraînant la transmission universelle du patrimoine à celui-ci, savoir la société DG GROUP, SC au capital de 517 000 euros dont le siège social est 4 Rue de l'Embranchement 67116 REICHSTETT, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 814 087 748, conformément aux termes de l'article 1844-5 alinéa 3 du Code civil et de l'instruction fiscal 4 I-1-03 n° 118 du 07.07.03. Les créanciers peuvent former opposition dans les 30 jours de la présente publication au Tribunal de Commerce de STRASBOURG.

ALTERCONSEIL EXPERTISE

SASU au capital de 5000,0€
Siège social : 20 place des Halles
Tour Europe 67000 Strasbourg
822173308 RCS STRASBOURG

Le 30/09/2022, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur, M. Peter GAULARD, 26A rue des Trois Epis 68124 Logelbach, de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation.
Radiation au RCS de STRASBOURG.

RECTIFICATIF, ADDITIF

DIPOL

Société par actions simplifiée
au capital de 245 040 euros
Siège social : 1 rue de la Batterie
67118 GEISPOLSHEIM
RCS de STRASBOURG 738 502 608

RECTIFICATIF

L'annonce EA135719, n°E22015968 du 13/05/2022 comprenant une erreur d'entête est rectifiée comme suit. Par acte sous seing privé du 14/04/2022, enregistré au SIE de STRASBOURG EST le 22/04/2022 Dossier 2022 00023705, référence 6704P61 2022 A 02709, Monsieur Jean-Denis DI POL MORO, associé unique de la société DIPOL S.A.S., demeurant 7 rue Baudelaire à 67380 LINGOLSHEIM, a cédé à la société BATTERIE S.A.S., immatriculée au RCS de STRASBOURS sous le numéro 913 190 906, ayant son siège social 1 rue de la Batterie à 67118 GEISPOLSHEIM, 15 315 actions de la société DIPOL S.A.S., au capital de 245 040 €, immatriculée au RCS de STRASBOURG sous le numéro 738 502 608, ayant son siège social 1 rue de la Batterie à 67118 GEISPOLSHEIM. Monsieur Maxime DI POL MORO a été désigné Président par l'associé unique. L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, le Président

LE CLOS DU RIED

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : HOERDT 67720
33 rue des Haies
Siège de liquidation : 33 rue des Haies
67720 HOERDT
832 039 069 RCS STRASBOURG

Avis rectificatif à l'annonce du 16/12/2022

Il faut lire : l'Assemblée Générale réunie le 30/11/2022 au lieu du 31/11/2022

SOCIETE D'EXLPOITATION DES ETABLISSEMENTS TRONCONNEUSES DE L'EST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 76.224,50 euros
Siège social : 10 rue Sefel
67190 HEILIGENBERG
RCS SAVERNE 324 432 087

RECTIFICATIF

Dans l'avis de publicité paru le 13/01/2023, concernant la modification du capital de la SOCIETE D'EXLPOITATION DES ETABLISSEMENTS TRONCONNEUSES DE L'EST, il convient de lire : « … des décisions du gérant du 27/06/2022 » au lieu du 27/07/2022.
Pour avis rectificatif

INGENIERIE CONSEIL ET EXPERTISE
Société d'Expertise Comptable
Immeuble LE MATHIS
204, Avenue du Colmar
67100 STRASBOURG
03.88.55.00.55
y.daeffler@ice-strasbourg.com

PRO EDUC

Constitution

Suite à la parution dans le journal l'EST AGRICOLE ET VITICOLE du 10/02/2023 concernant la constitution de l'EURL PRO EDUC, il convient de lire ' immatriculation au RCS DE SAVERNE' au lieu de 'immatriculation au RCS DE STRASBOURG'.

FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/03/2023 à STRASBOURG, enregistré le 09/03/2023 au SDE de Strasbourg, sous Dossier 2023 00013990 réf. 6704P61 2023 A 01355,
La Société SCHEMMATIC, SARL au capital de 7 622,45 € ayant son siège social sis 21 rue Sainte Odile – 67210 OBERNAI, immatriculée au RCS SAVERNE sous le n°434 902 714,
A vendu à :
La société STILLBERG IMMOBILIER, SAS au capital de 10 000 € ayant son siège social 19 rue des Vergers – 67190 STILL, immatriculée au RCS SAVERNE sous le n°947 831 269,
Le fonds de commerce de marchand biens et d'agence immobilière exploité sous l'enseigne « SCHEMMATIC », sis 21 rue Sainte Odile – 67210 OBERNAI, et pour lequel le Cédant est immatriculé au RCS de Saverne sous le n° 434 902 714, à titre de siège et d'établissement principal, comprenant :
* L'enseigne et nom commercial « SCHEMMATIC » ;
* Le nom de domaine schemmatic.com et le site internet SCHEMMATIC ;
* Le mobilier commercial, le matériel, les agencements et les installations servant à son exploitation, dont un inventaire a été dressé dans un état établi contradictoirement par les Parties préalablement à la Date de Réalisation et annexé au Contrat (Annexe 2.01 des présentes) ;
* La clientèle et l'achalandage y attachés ;
* Le droit à l'usage des lignes téléphoniques existantes (notamment 88.47.08.21) et de l'accès internet, sous réserve de l'accord définitif des prestataires ;
* Le droit au bail des locaux dans lesquels le Fonds est exploité en vertu d'un contrat de bail commercial, pour le temps restant à courir, ainsi que le droit au renouvellement dudit bail ;
* Les codes d'accès sécurisés à l'ensemble des pages du Vendeur sur les réseaux sociaux professionnels ou non ;
* Les contrats relatifs à l'eau, le gaz et à l'électricité ainsi que les contrats dont la reprise a été convenue d'un commun accord entre les Parties (Annexe 2.02), à savoir :
o Contrat de location conclu avec la société EST REPRO, le 3 mars 2020, portant sur la location d'un copieur et intégrant les prestations de maintenance ;
o Abonnement location-entretien d'une machine à affranchir, conclu avec la société QUADIENT France, le 5 décembre 2022 ;
o Contrat de services conclu avec la société CRYPTO, le 9 mars 2006, portant sur diverses prestations relatives à deux logiciels « Sauverest » et « La Solution Crypto » ;
o Abonnement logiciel vitrine dynamique conclu avec la société VITRIMEDIA DIGITAL SERVICES ;
o Contrat conclu avec la société NETTY concernant le logiciel Immobilier et intégrant les prestations d'hébergement du site internet ;
* Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant le Fonds et nécessaires à son exploitation, ainsi, au surplus, que le Fonds existe, s'étend, se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve dans son état actuel, tels que l'Acquéreur déclare parfaitement le connaître pour l'avoir visité plusieurs fois et dispense expressément le Vendeur d'en rapporter une plus ample désignation, déclarant le bien connaître.
L'entrée en jouissance a été fixée au 08/03/2023.
La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de trois cent soixante-dix mille (370.000) euros s'appliquant :
* aux éléments incorporels pour trois cent cinquante-trois mille (353 000) euros
* aux éléments corporels pour dix-sept mille (17 000) euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications visées à L.141-12 du Code de commerce, à l'adresse du fonds, 21 rue Sainte Odile – 67210 OBERNAI, avec copie au Cabinet de Me Céline AUBERT, séquestre, 3bis Boulevard du Lycée – 74000 ANNECY.
Pour insertion

Location gérance

Suivant acte SSP du 10 mars 2023
BRASSERIE DU ROND POINT, EURL au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 7, place de l'Esplanade à Strasbourg, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 503 849 242,
a donné en location gérance à
POLYRESTO, SAS au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 7, place de l'Esplanade à Strasbourg, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le numéro 927 673 349
Un fonds de commerce de "débit de boissons et de points PMU " dénommé BRASSERIE DU ROND POINT WELCOME qu'elle exploitait à "adresse du fonds".
La présente location-gérance a été consentie et acceptée pour une durée de deux ans à compter du 1er mars 2023 , renouvelable par tacite reconduction par période d'une année.

FONDS DE COMMERCE

Location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 juin 2022 signé à Strasbourg,
La société AAA TAXI STRASS 67, SARL au capital de 300 euros, dont le siège social est 8 rue de Gioberti 67200 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le nº 508897485 a confié à,
La société TAXI FAVORY, SASU au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 70 Allée Reuss 67100 STRASBOURG, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG, sous le nº 914797709,
L'exploitation à titre de location-gérance du fond d'activité d'exploitant de taxi ;
Pour une durée de 1 an à compter du 28/06/2022 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique avis signé TAXI FAVORY, le locataire-gérant.

SCP Albert SALAVERT
Jérôme KNAEBEL
Marie-Ange MOEBS
1A, rue de la Paix
67170 BRUMATH
TEL 03 88 51 10 57

Location gérance

Suivant acte reçu par Me Albert SALAVERT, Notaire associé à BRUMATH, 1A, rue de la Paix, CRPCEN 67019, le 23 février 2023, contenant : LOCATION-GERANCE
Mme Liliane GASS, Vve de M. Robert BAUMGARTNER, demeurant à BRUMATH (67170) 9 rue de la Gare,
A CONFIE, à titre de location-gérance, à :
M. Lionel KORTE, demeurant à ECKWERSHEIM (67550) 9 rue des Fleurs.
Un fonds de commerce de restaurant-débit de boissons connu sous le nom de « Le Jo'Bar » sis à BRUMATH (67170), 9, rue de la Gare
Pour une durée de 3 années entières et consécutives à compter du 1er mars 2023, renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Mme Johanna SCHMITT a résilié son contrat de location-gérance à effet du 28 février 2023.
La présente publication fait courir le délai prévu à l'article L.144-7 du Code de Commerce.
Pour unique insertion
Le notaire.

Notaires, avocats, experts-comptables

Demandez l'ouverture
d'un compte professionnel

Saisissez vos annonces en ligne

GAGNEZ DU TEMPS
Recevez devis et attestation immédiatement

Ouverture d'un compte · Tél : 03 88 56 90 70
annonce@est-agricole.com

Innovation

L'exosquelette bienvenu en salle de traite

En élevage laitier, l'exosquelette apparaît comme une des solutions à la fatigabilité du métier. Les fermes commencent à s'équiper.

« Le confort de la salle de traite, c'est notre quotidien ». Au Gaec de la Fayardaie, à Hauterives dans le Nord Drôme, les trois cousins associés, Éric Fayan, Cédric Fayan et Valentin Balaye, ont reçu leur exosquelette en test il y a une poignée de jours. « Nous voulions trouver des solutions pour éviter les problèmes plus tard », explique Éric Fayan. Les éleveurs se partagent à tour de rôle la traite du troupeau de 100 vaches laitières (30 % montbéliardes et 70 % prim'hosltein) en IGP Saint-Marcellin. Installée il y a 18 mois, la salle de traite TPA* en 2 x 9 postes avec désinfection automatique et trempage des trayons est un équipement de pointe. Il permet de traire les 100 bêtes en une heure. Mais le système n'affranchit pas de lever les bras de façon répétitive. « Après une semaine de traite non-stop, les épaules fatiguent », reconnaît l'éleveur. Curieux et désireux de « rester à la page en agriculture » - une condition de survie estiment-ils - les trois associés se sont intéressés à l'exosquelette. « On savait que ça existait. Il y avait eu des articles. » Après une petite étude de marché, « nous avons choisi le modèle Plume**, léger comme son nom l'indique (1,6 kg, NDLR) et qui nous semblait le plus adéquat aux gestes que nous faisons », déclare l'éleveur. L'investissement s'élève à 3 500 euros. L'appareil est pour le moment en location-vente dans l'exploitation. « Nous allons le tester. Il faut s'habituer et lever les a priori, voir si on est assez à l'aise pour la traite », poursuit Eric Fayan. Après la période test, les associés décideront s'ils gardent l'appareil, s'ils en acquièrent plusieurs, ou s'ils essaient d'autres modèles.

Les modèles portatifs sont légers et soulagent les membres supérieurs.
© Isabelle Doucet

Les associés du Gaec de la Fayardaie n'avaient à ce jour pas rencontré d'autres utilisateurs d'exosquelette, mais le système fait de plus en plus d'adeptes dans les fermes. À Montagnieu (Isère), Édith Durand est équipée d'un exosquelette qui la soulage lorsqu'elle fait la traite des vaches laitières matin et soir. « Au bout de cinq mois d'utilisation, c'est un investissement que je ne regrette pas. » Le Gaec Chante Bise est une ferme familiale de trois associés : les époux Édith et Christian Durand et leur fils Damien, récemment installé. Le bien-être des personnes et des animaux est chez eux une ligne de conduite. Les dernières améliorations ont porté sur la salle de traite, un poste stratégique. « J'ai une tendinite au bras depuis environ un an, explique Édith Durand. Nous nous sommes demandé comment améliorer la situation sans aggraver le mal. » L'éleveuse est plus particulièrement en charge de l'activité traite : 90 montbéliardes matin et soir sur deux fois cinq postes, soit deux bonnes heures de gestes répétitifs depuis plus de quinze ans. « Nous avons changé les griffes en 2022 pour des modèles allégés, ce qui permet de gagner 1,2 kg. C'est important en bout de bras. »

Choisir le bon modèle

C'est à ce moment-là que leur fournisseur lui a parlé de l'exosquelette. « J'avais passé une visite médicale avant. Il ne faut pas faire n'importe quoi », témoigne Édith Durand. Elle essaie deux modèles. Le premier ne convient pas au maintien de son dos « et les branches tapent dans les tubulaires de la salle de traite », rapporte-t-elle. Le deuxième appareil est concluant. Son maintien lombaire et son ergonomie apportent à Édith Durand « une meilleure position à la traite ». Elle l'adopte après un temps d'adaptation. « Au début, je ne le mettais que pour une traite sur deux. Au bout de quinze jours, j'ai senti la différence. Il faut choisir le bon modèle, adapté à la morphologie, à la taille du trayeur et à la salle de traite. » L'exosquelette choisi est un modèle portatif Mate XT d'un poids de 2,9 kg. Il s'enfile sur le torse comme un harnais. Édith Durand apprécie sa tenue près du corps, qui ne l'encombre pas dans la salle de traite. Le fonctionnement est uniquement mécanique : des ressorts transforment l'énergie en assistance. L'appareil supporte le mouvement, allège la charge. « La qualité du réglage est importante : taille, largeur des épaules, pression exercée, insiste Édith Durand. Par exemple, il ne faut pas forcer pour rebaisser les bras. » L'éleveuse n'utilise son appareil que pour la traite. « Je prépare la salle et j'enfile l'exosquelette uniquement pour les gestes répétitifs. À la fin de la traite, je le pose pour le lavage. Il faut aussi savoir rester musclée. » Elle reconnaît que la fatigue, qui survenait après la traite, a disparu. Le parcours d'Édith Durand a duré six mois, entre le moment de la réflexion, les essais et la réception de l'appareil. « Le temps de se poser les bonnes questions », depuis la pathologie jusqu'à l'agencement de la salle de traite. Les exosquelettes réduisent la charge de travail et la fatigue musculaire, ce qui soulage le bas du dos en toute liberté de mouvements.

Isabelle Doucet

** TPA : traite par l'arrière.*
*** Plume est fabriqué par la société HTM à Tarbes (65).*

MSA : « Nous faisons preuve de prudence »

Inventés pour soulager certains muscles lors de la répétition de gestes au travail, les exosquelettes intéressent le secteur agricole. Ces équipements d'assistance sont divisés en deux catégories. La première est dite « passive ». L'utilisateur enfile un sac à dos mécanique, qu'il doit ensuite régler. La seconde est dotée de moteurs et, dans certains cas, d'intelligence artificielle. En agriculture, la forme « passive » est la plus répandue. Mais son utilisation reste tout de même anecdotique. « Avec les exosquelettes, la question c'est de savoir si nous cherchons à adapter l'être humain au travail, ou à adapter le travail à ce que peut faire l'être humain », tranche Agnès Ratgras, conseillère en prévention des risques professionnels à la caisse centrale de la MSA (CCMSA). Si la MSA peut proposer un accompagnement de ses services « santé sécurité au travail » lorsque les professionnels la sollicitent, elle ne finance pas ces équipements. « Nous essayons d'abord de voir si d'autres actions, comme la réorganisation du travail et des locaux sur l'exploitation sont possibles », explique la conseillère. Des contre-indications médicales peuvent également interrompre la démarche. Lors d'expérimentations réalisées en lien avec la MSA, des éleveurs ont soulevé d'autres problématiques. Le fait, notamment, de devoir enlever l'exosquelette plusieurs fois dans la journée et d'avoir une maintenance peu efficace lorsque des pièces cassent. « Sur le papier, cela peut sembler intéressant… Mais dans la réalité, cela modifie la façon de travailler. Nous faisons preuve de prudence, car il subsiste beaucoup d'inconnues », conclut Agnès Ratgras. Actuellement, un exosquelette se vend entre 1 000 et 10 000 euros selon les modèles. Cet investissement n'est donc pas à prendre à la légère, surtout lorsqu'il s'agit d'équiper une équipe entière.
Léa Rochon

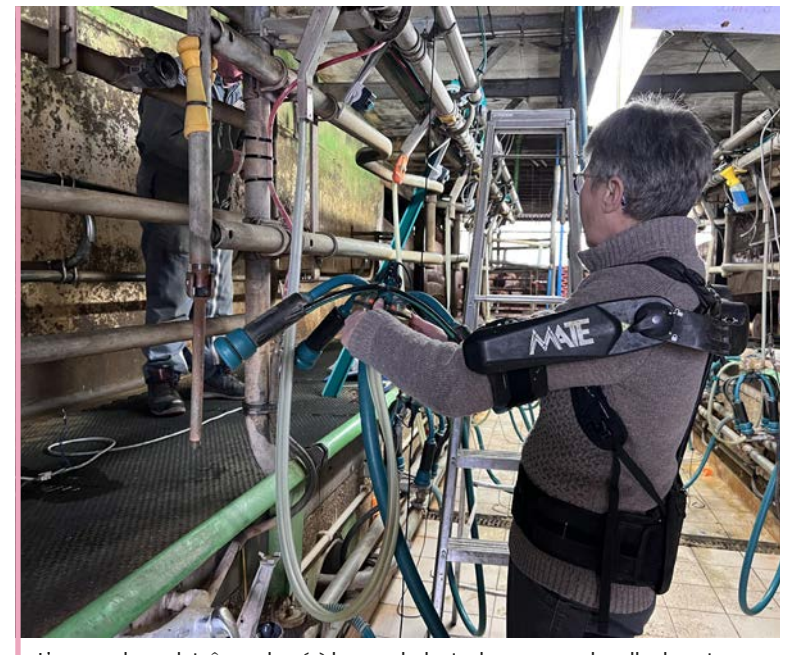

L'exosquelette doit être adapté à la morphologie du trayeur et la salle de traite assez large pour ne pas encombrer le mouvement.